

Territoire d'Énergie Isère
BUREAU du 07 octobre 2019

POINT D'INFORMATION

Objet : Linky - précisions suite au Bureau syndical du 2 septembre 2019

Lors du Bureau syndical du 2 septembre 2019, la présentation du rapport de contrôle électricité 2018 a été l'occasion d'un échange fourni entre les élus présents au sujet du déploiement du compteur Linky sur la concession TE38. Quelques questions posées en séance font l'objet des précisions ci-dessous.

- Début septembre 2019, en Isère, 339 000 compteurs étaient posés, pour 597 600 au total.
- Quelques communes ont vu leur planning de pose modifié, mais selon Enedis le calendrier global de pose sur le département n'est pas décalé. Ce pourrait être le cas de la commune de Laval.
- Pour les contrats « EJP » (Effacement des Jours de Pointe) et « Tempo » :
 - EJP : un problème peut apparaître pour le module de prévenance. Le technicien posant Linky doit vérifier s'il peut le rebrancher ou non, ce n'est pas toujours le cas. Enedis recommande de s'abonner à la prévenance par SMS proposée par EDF pour éviter tout désagrément et être sûr d'être prévenu.
 - Tempo : un problème peut apparaître si un système domotique est utilisé utilisant les 2 contacts du compteur. Dans ce cas, en principe le compteur Linky n'est pas posé pour l'instant, Enedis attend une nouvelle génération de compteur à venir permettant de prendre en compte le système domotique.
- Il est depuis quelques mois possible à l'utilisateur de demander à ce que la pose de Linky se fasse en sa présence, même si le compteur est accessible.